



Accueil Collectif à Caractère Educatif de Mineurs (A.C.C.E.M)

Directeur de l'accueil : Nicolas DOUILLEZ

Equipe d'animation : Nicolas DOUILLEZ, Aminata SY

**M
J
C

B
O
l
b
e
c**

Projet Pédagogique 2007-2009

Accueil de loisirs Mercredis

MJC Jacques PREVEL
126, route de Mirville
76210 BOLBEC

Tel. 02.35.31.05.35
Fax. 02.35.31.43.36

Mail : mjcbolbec.ludo@orange.fr

« On ne joue pas pour apprendre, mais on apprend par ce que l'on joue ».
Jean Epstein, psychosociologue.

SOMMAIRE

01 DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL	Page 03
02 LES PROJETS ÉDUCATIFS	Page 04
03 LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUE DE L'ACCUEIL	Page 05
04 LES ACTIVITÉS, LES ACTIONS	Page 06
05 NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE	Page 07
06 LA VIE QUOTIDIENNE	Page 08
07 LE CADRE, LA LÉGISLATION	Page 09
08 LA SÉCURITE	Page 09
09 LE TRAVAIL D'ÉQUIPE	Page 10
10 LE RÔLE DE CHACUN	Page 10
11 LA COMMUNICATION	Page 11
12 LE BUDGET	Page 12
13 ANNEXES	Page 13

01 DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL

La MJC 'Jacques Prevel' située à Bolbec, organise au sein même de ses locaux un Accueil Collectif à Caractère Educatif de Mineurs de type Accueil de Loisirs, c'est-à-dire sans hébergement.

Ce sont des enfants âgés de 4 à 12 ans qui sont accueillis dans les locaux de la ludothèque, chaque Mercredi de l'année scolaire (hors vacances) de 14h00 à 17h00. Le nombre d'enfants est limité à 35.

Les locaux sont implantés dans la MJC et plus précisément dans la ludothèque qui comporte deux pièces ainsi qu'une régie pour ranger le matériel. Le nombre d'occupants ne peut dépasser 35 dans ces locaux.

Dans la première salle, le mobilier est adapté pour les enfants de moins de 6 ans. Dans la deuxième salle du mobilier classique est utilisé pour les plus grands.

Cet accueil de loisirs ne dispose pas de sa propre aire extérieure. L'extérieur est composé d'un espace bétonné et d'un grand parc qui appartient à la Ville de BOLBEC.

L'équipe d'encadrement est composée d'un directeur/animateur et de trois animateurs dont 2 stagiaires en formation professionnelle de l'animation :

- Nicolas DOUILLEZ, directeur BEATEP ASVL⁽¹⁾, BAFD⁽²⁾, BAFA⁽³⁾.
- Aminata SY, animatrice BAFA.

Les activités dominantes sont axées autour du jeu et du jouet sous toutes leurs formes, du fait que l'accueil de loisirs soit en relation avec la ludothèque. Cependant, d'autres activités et sorties sont organisées en fonction des envies et des idées. L'enfant restant au centre de ses loisirs, il en est l'acteur.

Les tarifs de l'accueil :

TARIFS	QF1 A l'année En €	QF2 A l'année En €	QF3 A l'année En €
Accueil loisirs mercredi	31	47	61

QF= Quotient familial
QF1 = < 488 €/an QF2 = > 488€/an < 610€/an QF3 = ≥ 610€/an

Il faut également s'acquitter pour l'année de l'Adhésion à la MJC :

TARIFS ADHESION (Valable un an à partir de la date)	En €
- de 18 ans	5
Etudiant	5
Demandeur d'emploi	5
+ de 18 ans	11

(1) **BEATEP ASVL** : Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education Populaire option Animation Sociale et Vie Locale. (Diplôme professionnel)

(2) **BAFD** : Brevet d'Aptitude à la Fonction de Direction. (Diplôme volontaire)

(3) **BAFA** : Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur. (Diplôme volontaire)

(4) **BAPAAT** : Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien. (Diplôme professionnel)

(5) **BAPS** : Brevet professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport.

02 PROJET EDUCATIF

L'accueil de loisirs doit se baser sur plusieurs documents pour réaliser son projet pédagogique.

1. Les axes éducatifs dégagés par la Fédération des MJC à laquelle est rattachée la MJC de Bolbec.
2. Les axes éducatifs de la CAF* qui subventionne la MJC.
3. Le projet éducatif mis en place par la Ville de Bolbec qui subventionne également la MJC.

1. Les axes de la FFMJC.

La MJC rattache ses axes éducatifs à ceux de la Fédération Française de MJC (FFMJC).

Les axes éducatifs de la FFMJC développent en résumé ceci :

- Les MJC doivent être des espaces reconnus d'expérimentation culturelle, artistique, pédagogique, sociale et politique.
- Elles doivent reconstituer du lien social et de solidarité par la convivialité, la rencontre de l'autre, le dialogue et le plaisir partagé.
- Les MJC sont également des espaces d'apprentissages, de formation, et par conséquent de qualification personnelle, sociale, culturelle.
- Les MJC, entendent être des espaces publics de démocratie et de citoyenneté républicaine active, d'expression du conflit, d'invention du politique, d'institution de l'individu dans sa capacité, en privé et en public, de pouvoir analyser, comprendre, délibérer, décider.

2. Les axes de la CAF.

L'accueil de loisirs de la MJC s'inscrit dans le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) de la CAF et reçoit des subventions.

Le CEJ répond prioritairement à deux objectifs auxquels l'accueil de loisirs de la MJC doit se tenir.

→ Favoriser le développement et optimiser l'offre d'accueil par :

- Un soutien ciblé sur les territoires les moins bien servis, au regard des besoins repérés.
- Une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants.
- Un encadrement de qualité.
- Une implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins, la mise en œuvre et l'évaluation des actions.
- Une politique tarifaire accessible aux enfants des familles les plus modestes.

→ Contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes et à leur intégration dans la société par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands.

4. Les valeurs éducatives de la Ville de Bolbec.

- L'aide à la construction de la personnalité et à l'acquisition d'autonomie.
- Le respect de soi et des autres : une valeur individuelle et collective.
- La socialisation et la citoyenneté, des valeurs de société.
- La reconnaissance du rôle des parents et le partage du travail éducatif.

03 LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE L'ACCUEIL

L'équipe travaille sur plusieurs objectifs relatifs aux axes éducatifs cités au chapitre d'avant. Cependant, nous développerons un axe autour du jeu et du jouet, qui nous est propre.

Nous sommes concertés en équipe et avons décidé de développer 6 objectifs pédagogiques avec pour chacun un ou plusieurs objectifs opérationnels.

FAVORISER L'AUTONOMIE DE L'ENFANT	PERMETTRE UNE VIE DE GROUPE DE QUALITÉ	FAVORISER L'IMAGINATION ET LA CRÉATIVITÉ
Permettre à l'enfant de choisir son activité selon son envie.	Favoriser l'entraide entre enfants.	En agissant sur le milieu.
Laisser à l'enfant les moyens d'agir.	Permettre à chacun de pouvoir s'exprimer.	
Faire que l'enfant puisse gérer sa vie quotidienne avec un maximum d'autonomie.	Favoriser le respect de chacun.	
<u>Commentaires :</u>		
L'autonomie de l'enfant se développe dans chaque acte de sa vie. L'animateur doit être là pour veiller, accompagner mais en aucun cas pour faire à la place. L'aménagement du lieu, des repères peuvent être mis en place pour permettre à l'enfant d'évoluer seul.	Pour permettre une vie de groupe de qualité, l'animateur veille à ce que des règles soient mises en place et décidées en groupe. Il est le garant de ces règles et doit les remettre en question ou les évaluer par des temps de régulation aussi souvent que le besoin se fait sentir.	L'imagination et la créativité se développent en l'enfant par un aménagement du milieu, par des histoires, des mises en scène...
FAVORISER L'EXPÉRIMENTATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	L'ENFANT SERA ACTEUR DE SES LOISIRS	OUVRIR L'ENFANT SUR DES HORIZONS DIVERS
Faire découvrir et manipuler du matériel spécifique et des outils.	Donner une place à la parole de l'enfant et être à son écoute.	Favoriser une ouverture d'esprit.
Permettre à l'enfant d'expérimenter et de comprendre par le tâtonnement.	L'enfant pourra faire ce qu'il a envie.	Favoriser l'esprit critique.
	L'animateur agira sur le milieu pour susciter l'enfant et lui donner envie, il proposera mais n'imposera pas.	Sortir du cadre de vie
<u>Commentaires :</u>		
Cet objectif vise à développer chez l'enfant des compétences techniques et la compréhension de son environnement (lois scientifiques etc...) par des activités où il pourra expérimenter, tenter, essayer, chercher en autonomie mais avec l'aide d'un animateur.	L'enfant acteur de ses loisirs implique une réelle écoute de l'enfant et une réelle adaptation à celui-ci. Lorsque l'enfant choisi ce n'est pas entre telle ou telle chose, c'est bien lui qui décide selon son envie du moment. Un travail sur le milieu est cependant à réaliser pour susciter l'enfant, lui proposer des choses.	Cela implique que les animateurs auront un rôle à jouer sur le développement intellectuel de l'enfant. L'animateur doit essayer d'amener l'enfant à découvrir d'autres cultures, d'autres coutumes, d'autres éléments qui ne font pas forcément partis de sa vie actuelle.

Pour une meilleure compréhension de nos objectifs, reportez-vous au paragraphe **05 NOTRE DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE**.

04 LES ACTIVITÉS, LES ACTIONS

Deux grands projets d'animation vont être travaillés cette année. Projets assez vastes pour pouvoir disposer d'un grand choix d'actions avec les enfants.

04.1. Découverte et protection de l'Environnement.

Présentation du projet :

Ce projet est porteur de valeurs, tant sur le plan éducatif, que sur le plan du loisir, surtout à l'heure où l'on commence sérieusement à s'inquiéter de l'avenir de notre planète et où de nombreuses actions, politiques, associatives, médiatiques..., sont réalisées pour limiter la destruction de l'environnement et entreprendre auprès de nos jeunes une sensibilisation à l'environnement, on peut même dire une éducation à l'environnement. Les enfants ont l'avenir de notre planète entre leurs mains dit-on...

Ce projet veut sensibiliser les participants à l'importance de la nature et de la protection de la biodiversité en leur confiant des outils, des activités pédagogiques claires et attrayantes.

Nous sommes dans une ère où il est important de faire renaître l'envie de nature. Beaucoup d'espèces vivantes sont menacées à cause de la négligence voire même de l'ignorance en matière d'environnement ou peut-être même de l'inintérêt vis-à-vis de l'environnement.

Ce projet a donc pour but de permettre aux participants de retrouver ce lien avec la nature et de faire d'eux de futurs citoyens soucieux de leur environnement.

Les objectifs de ce projet :

- Sensibiliser les participants à l'importance de la nature, de sa protection, de sa biodiversité.
→ **Transmettre des connaissances.**
- Pratiquer de nouvelles formes d'activités ludiques, éducatives et citoyennes.
→ **Transmettre des savoir-faire.**
- Devenir autonome et se responsabiliser vis-à-vis des connaissances acquises.
→ **Faire acquérir de nouveaux comportements.**

Projet d'animation en cours de réflexion...

04.2. J'expérimente, je construis des jouets : A.D.T.S

(A.D.T.S : Activités de Découvertes Techniques et Scientifiques)

Présentation du projet :

Un projet qui veut approcher de façon ludique plusieurs aspects scientifiques et techniques. Nous voulons mettre en valeur l'expérimentation et le tâtonnement de l'enfant par l'intermédiaire du jouet.

En effet, les jouets créés par les enfants favoriseront la découverte de lois mécaniques, techniques et scientifiques. Le large choix qu'auront les enfants dans les différents jouets fera appel à toutes les découvertes citées ci-dessus.

Les objectifs de ce projet :

- Favoriser le questionnement et l'autonomie de l'enfant.
- Favoriser la découverte de lois mécaniques, techniques et scientifiques.
- Favoriser la découverte de nouveaux outils, matériaux et techniques d'assemblage.
- Permettre à l'enfant de découvrir des activités originales à caractère scientifiques et techniques.

Pour ce projet voir en annexe I, le projet d'animation détaillé.

04.3. Autres activités

Bien sûr, les enfants auront la possibilité de faire des activités n'ayant pas de liens avec nos deux projets. Ces activités seront variées, originales, préparées par l'équipe d'animation et/ou les enfants. (Jeux extérieurs, jeux sportifs, jeux d'intérieurs, activités d'expression, sorties pédagogiques...) et s'inscriront dans une envie, un choix de l'enfant et c'est là une de nos principales valeurs pédagogiques.

05 NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Nous avons décidé de choisir une démarche pédagogique axée sur l'Éducation Nouvelle et les méthodes actives, pédagogie que nous développerons à travers notre fonctionnement, nos activités, nos projets.

Qu'est-ce que l'Éducation Nouvelle ?

L'éducation nouvelle met l'enfant au centre de ses apprentissages. C'est une pédagogie qui respecte l'enfant en tant que tel et qui ne vise pas à essayer de le faire devenir adulte trop tôt en lui inculquant quelques savoirs mâchés par des adultes se sentant obligés de faire grandir l'enfant coûte que coûte et rapidement.

L'apprentissage n'est ni une imitation plus ou moins servile, ni une répétition, ni même un exercice d'imitation. L'apprentissage est une activité qui n'a ni à être mise en branle, ni entretenu par l'animateur/l'éducateur car elle s'exerce et se développe naturellement toutes les fois que l'enfant juge intéressants et utiles pour lui-même les objets sur lesquels il s'exerce.

L'enfant juge, prévoit, résonne en tout ce qui se rapporte immédiatement à lui. Il agit, il explore, il enquête, il découvre, il invente. C'est là, la véritable éducation, qui n'a besoin ni de leçons magistrales, ni de livres.

Il suffit de placer l'enfant dans un milieu suffisamment riche, suffisamment nourrissant au point de vue intellectuel, pour que spontanément il s'y meuve, et déploie une activité qui lui permette de le connaître sans aucune intervention de l'éducateur. Il observe, il expérimente, il acquiert ainsi à la fois des connaissances scientifiques et il forme en lui-même, ce qui est beaucoup plus précieux, un esprit scientifique.

L'éducation nouvelle soutient que l'élément primordial de l'éducation intellectuelle de l'enfant est constitué par son activité personnelle. Il ne faut pas qu'il apprenne la science, il faut qu'il l'invente. Il faut le laisser " tout toucher, tout manier ", user incessamment de cette expérience qui " prévient les leçons ", le laisser penser au lieu de penser pour lui. " Comme il est sans cesse en mouvement, il est forcé d'observer beaucoup de choses, de connaître beaucoup d'effets, il acquiert de bonne heure une grande expérience, il prend ses leçons de la nature et non pas des hommes, s'instruit d'autant mieux qu'il ne voit nulle part l'intention de l'instruire ".

Il apprend à connaître le monde qui l'entoure immédiatement et non conformément à un programme établi par le maître/l'adulte qui décide que tel ou tel objet, tel ou tel phénomène, doivent être observés, mais conformément à son intérêt. Intérêt, observation scientifique, étude du milieu, tout cela se trouve dans la pédagogie de Rousseau.

Application pratique.

Travailler de cette façon est bien plus compliquée qu'il n'y paraît. Les animateurs attendant sagement sur leur chaise que l'enfant viennent leur demander de faire quelque chose n'ont rien compris à cette pédagogie.

L'animateur a au préalable enrichi l'environnement, avec des modèles d'activités déjà réalisés, des livres, des jeux, des affiches... L'animateur lui aussi est en constant mouvement, il fait des choses, crée des choses, donne envie aux enfants. Il doit même savoir rebondir sur un intérêt que pourrait avoir un enfant à un moment donné. L'enfant est accroupi dans la terre et observe des escargots, voilà un bon prétexte pour rebondir avec cet enfant sur une activité, d'autres viendront sûrement voir...

L'animateur doit sans cesse rebondir, s'adapter, observer et analyser pour intéresser l'enfant sur des activités, voilà une tâche bien plus compliquée que de proposer un planning où l'enfant a un pseudo choix. C'est certes plus sécurisant pour l'animateur qui débute mais l'enfant n'a qu'un choix limité.

Cependant, l'animateur peut proposer une activité qu'il a cadré, préparé, installé, programmé. Néanmoins, en aucun cas il n'obligera les enfants à venir sur son activité si ceux-ci n'ont pas envie.

La vie quotidienne est réduite, dans notre accueil, puisque nous ne fonctionnons que l'après-midi, cependant, il est tout de même nécessaire d'y porter une grande attention.

Le goûter.

Le goûter pourra se prendre à partir de 16h00 ou plus tard, selon les activités en cours. A chaque fois, deux ou trois enfants installeront le goûter avec un animateur. Les goûters se prennent en groupe. Les enfants se servent seuls ou avec de l'aide selon l'âge. Ce doit être un moment convivial, d'échanges, c'est le moment pour discuter de l'après-midi, des activités, des futures activités...

Après le goûter d'autres enfants débarrassent et vont faire la vaisselle avec un animateur. D'autres nettoient les tables et rangent.

Les autres moments.

Qu'entendons-nous par autres moments ? Ce sont tous ces autres temps où l'enfant a besoin de satisfaire des besoins liés à son bien être, à son hygiène, à son rythme. Aller aux toilettes, se laver les mains, s'habiller, se déshabiller, se reposer...

L'enfant gère sa vie quotidienne comme il l'entend. Ce n'est pas à l'animateur de décider quand l'enfant va aller aux toilettes. Nous devons faire en sorte que l'enfant soit autonome dans sa vie quotidienne, qu'il puisse évoluer comme il le souhaite.

L'enfant a juste besoin de prévenir pour sortir des locaux, puisque les toilettes « pour les grands » ne sont pas dans nos locaux.

Des règles sont mises en place, des aménagements sont fait pour que l'enfant gère sa vie quotidienne, aidé ou non par l'animateur selon ses capacités.

07.1. La vie du groupe

Pour une bonne vie de groupe, qui concerne les animateurs et les enfants, des règles de vie seront mises en place avec l'équipe et les enfants. Règles qui permettront d'avoir une vie de groupe de qualité et surtout qui va nous servir à travailler sur l'autonomie des enfants.

Des temps d'évaluation de ces règles auront lieu en équipe et des temps de régulation de ces règles auront lieu si besoin est.

Les enfants ne respectant pas les règles, seront sanctionnés et non pas puni. Une punition n'est pas éducative, elle n'a pas de sens, elle ne se réfère, la plupart du temps, pas aux règles mises en place. Une sanction a une visée éducative, elle répare la faute, elle est expliquée à l'enfant peu importe son âge, on utilise des mots simples, on questionne l'enfant sur sa « bêtise ».

Les sanctions seront réfléchies en équipe et avec les enfants.

07.2. La législation

Nous sommes tous soumis à la législation française et à celle du département dans lequel se déroule l'accueil, à savoir le 76, la Seine-Maritime.

Chaque animateur doit prendre connaissance de la législation départementale mise en place par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

Il n'est bien évidemment pas permis d'avoir des comportements et des discours contraires à la loi et la mission d'éducation.

08 LA SÉCURITÉ / L'HYGIÈNE / LES SOINS

08.1. La sécurité

La sécurité des enfants et des adultes est primordiale. L'animateur veillera à ne pas mettre en danger un enfant, un adulte, ni dans ses paroles, ni dans ses actes.

Lors d'activités potentiellement dangereuses, l'animateur prendra toutes les précautions nécessaires pour minimiser les risques et sera attentif à son groupe.

Des enfants ne doivent pas être laissés seuls lors d'activités potentiellement dangereuses.

On peut laisser un groupe d'enfants ou un enfant seul, pas très loin d'un animateur, si toutes les précautions ont été prises et qu'une discussion a eu lieu avec le groupe ou l'enfant.

L'animateur veillera également à ne pas se mettre en danger en utilisant des outils qu'il ne maîtrise pas par exemple. Il apprend à s'en servir avant.

08.2. L'hygiène

Nous travaillerons avec les enfants sur l'hygiène. Ils doivent se laver les mains en sortant des toilettes ainsi qu'avant de manger. Les mains doivent également être propres avant de réaliser une activité ou de jouer avec un jeu.

Ces règles sont également valables pour les animateurs. Une règle supplémentaire est cependant mise en place quant à la cigarette. Après avoir fumé une cigarette, les animateurs se lavent les mains afin de ne pas sentir la cigarette, non pas dans une optique de dissimulation à l'enfant mais dans un souci de respect. L'odeur de cigarette n'est pas forcément agréable pour tout le monde.

Un enfant qui a fait ses besoins sur lui devra être nettoyé et changé avec l'aide de l'animateur ou pas selon le degré d'autonomie de l'enfant. A aucun moment un enfant ne devra rester dans ses habits souillés. Un accident peut arriver et c'est notre rôle de veiller au bien être de l'enfant et à son hygiène.

08.3. Les soins

Un enfant qui s'est blessé, sera soigné par un animateur s'il se sent capable de le faire. Sinon par le directeur qui est également l'Assistant Sanitaire de l'accueil.

Tous les soins sont consignés **obligatoirement** dans le cahier d'infirmerie, qui est signé tous les mercredis par le directeur, s'il y a eu des soins.

Si un enfant suit un traitement médical, les parents doivent **obligatoirement** fournir une ordonnance même si les médicaments prescrits n'en demandent pas. Aucun traitement ne doit être donné sans l'ordonnance.

Si un enfant tombe malade pendant l'accueil, les parents seront prévenus.

Si un enfant se blesse gravement et que cela nécessite des secours urgents, les pompiers **18** ou le SAMU **15** seront prévenus en priorité, puis les parents et le directeur s'il n'est pas déjà informé.

09 LE TRAVAIL D'ÉQUIPE

09.1. Les réunions

Des réunions auront lieu régulièrement mais seulement si elles sont nécessaires. Elles auront lieu généralement les mercredi matins, exceptionnellement les mercredi soirs si il y en a besoin.

Ces réunions viseront à évaluer notre projet pédagogique mais aussi à évaluer notre travail. Nous pourrons préparer également des actions demandant de la préparation, chercher des idées, programmer des sorties...

Chacun aura sa place dans les réunions, tout le monde pourra proposer ses idées, ses choix, ses envies. Chacun aura la parole. Les décisions seront prises en concertation avec tout le monde.

Des temps de formations, sur divers thèmes pourront également être mise en place.

09.2. L'évaluation de l'équipe

Des temps d'évaluation auront lieu également pour permettre à chacun de voir où il en est. Des entretiens, des outils nous aideront.

De plus, les animateurs en stage pratique feront l'objet d'un entretien au début de leur stage pour pouvoir établir ensemble une grille d'évaluation personnalisée.

10 LE RÔLE DE CHACUN

10.1. L'animateur

- Est garant de la sécurité physique, affective et morale de l'enfant.
- A un rôle éducatif auprès du public.
- Participe au travail d'équipe.
- Prépare, propose des activités.
- A un devoir de se former en continu.
- Prend en compte les conseils.
- Veille et participe au rangement et au bon entretien des locaux.

10.2. Le rôle du directeur

- Assure la direction générale de l'accueil.
- Est garant du bon fonctionnement du projet pédagogique.
- A le pouvoir de décision.
- Assure un suivi administratif.
- Forme les animateurs, valide les stages pratiques.
- Intervient sur le terrain.
- Conseil, critique et encouragement.
- Évalue les animateurs dans un but de formation.
- Est responsable des enfants et des adultes de l'accueil.
- Fait respecter la législation en vigueur.

Le directeur a également en plus, sur l'accueil des mercredis, les rôles qui incombent à un animateur.

11 LA COMMUNICATION

Nous serons amenés à communiquer via différentes manières avec les parents, la presse, les différents partenaires.

Il faudra, avec les parents, privilégier la discussion, lorsqu'ils viendront amener ou chercher leurs enfants. On ne discute pas seulement avec les parents pour leur parler de problèmes rencontrés avec leurs enfants et ce n'est surtout pas cela la priorité. La priorité est de discuter de l'après-midi avec les parents, des choses que l'enfant a fait. Il n'est pas nécessaire de parler des soucis rencontrés avec tel ou tel enfant ou alors avec une certaine diplomatie et en ayant discuté au préalable en équipe.

Parfois, nous aurons à distribuer des papiers pour des sorties ou autres, que les parents devront nous rendre. A l'équipe d'assurer le suivi de ces papiers.

Nous pourrions également contacter la presse de temps à autre pour faire parler de nos activités et valoriser le travail des enfants et de l'équipe d'animation.

12 LE BUDGET

Voici le budget qui nous est alloué pour les mercredis de l'année 2008.

BUDGET 2008	
Prestations	300 €
Matériel pédagogique	300 €
Alimentation	600 €
Transports collectifs	350 €
TOTAL	1550 €

13 L'ÉVALUATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE

Le projet sera en constante évaluation. Chaque mercredi, le temps du goûter sera propice à la discussion avec les enfants. A nous de la rendre la discussion constructive pour aller plus loin que le « c'était bien » ou « c'était nul ».

D'autres outils seront à la disposition des enfants. Une boîte à messages où les enfants pourront, de manière anonyme ou non écrire leur ressenti sur ce qu'ils vivent les mercredis. Un mur parlant également sera mis en place où l'expression là encore sera libre.

Des réunions d'équipe auront lieu également à plusieurs mercredis d'intervalle pour discuter ce qui a été fait, voir les évolutions possibles.

14 LES PARTENAIRES

Notre principal partenaire pour l'accueil de loisirs, le mercredi est le Pôle Jeunesse de la MJC. En effet, c'est un acteur majeur dans la MJC. Il accueille les jeunes de 12 à 18 ans pour des projets divers et variés.

La ludothèque peut mettre en place avec le Pôle Jeunesse des projets passerelles pour les enfants les plus vieux de l'accueil de loisirs, 11/12 ans. Cette année un projet de séjour au Festival Ludique International de Parthenay (79 Deux-Sèvres) est en cours de réalisation.

15 ANNEXES



MJC Jacques PREVEL
126, route de Mirville
76210 BOLBEC

Tel. 02.35.31.05.35
Fax. 02.35.31.43.36

Mail : mjcbolbec.ludo@orange.fr

Fiche pédagogique Projet A.D.T.S*

*Activités de Découvertes Techniques et Scientifiques

Secteur MJC : Ludothèque

Etablissements scolaires

A partir de 5 ans

Les enfants ont besoin de vivre des « expériences agissantes », de fabriquer des jouets qui autorisent une véritable action, avec lesquels ils peuvent faire quelque chose, changer quelque chose.

CEMEA.

01 PRÉSENTATION DU PROJET

Ce projet veut approcher de façon ludique plusieurs aspects scientifiques et techniques. Nous voulons mettre en valeur l'expérimentation et le tâtonnement de l'enfant par l'intermédiaire du jouet. En effet, les jouets créés par les enfants favoriseront la découverte de lois mécaniques, techniques et scientifiques.

En construisant les enfants vont réaliser pas à pas un objet, effectuer au fur et à mesure une succession d'opérations concrètes qui clarifient leur projet. Ils mesurent, tracent, ébauchent, assemblent, transforment ainsi des matériaux en maîtrisant progressivement un outillage.

Au cours de la fabrication les constructeurs en herbe sont mis en situation d'essayer, de tâtonner, des tester, de modifier, de recommencer. Ils inventent et sont amenés à observer, à se questionner, à jouer. Ils appréhendent ainsi des principes de fonctionnement mécanique en découvrant le frottement, les engrenages, les transmissions... l'énergie éolienne, hydraulique, solaire... Ils font des constats qui peuvent les amener à la découverte des lois de la physique.

Comprendre et connaître le monde qui nous entoure est aussi important que de connaître son passé ou savoir communiquer. Cela participe à la construction globale de l'individu et des repères qu'il se donne pour vivre socialement. Toute activité, où qu'elle se déroule (à l'école ou au centre de loisirs) et qui permet à chacun de construire ses conceptions ou de les faire évoluer, tend à rendre l'individu plus instruit, plus libre et plus social.

02 LES OBJECTIFS DU PROJET

1. Favoriser le questionnement et l'autonomie de l'enfant.

L'enfant doit être en situation de se poser des questions vis-à-vis de son action. Pour les plus jeunes le questionnement de l'adulte peut-être une alternative pour faire réagir l'enfant.

2. Favoriser la découverte de lois mécaniques, techniques et scientifiques.

Toutes les créations proposées à l'enfant font référence à ces lois. L'animateur est présent pour les expliquer par des mots simples et imagés.

3. Favoriser la découverte de nouveaux outils, matériaux et techniques d'assemblage.

La création passe aussi par l'apprentissage de l'outillage, leur nom, leur utilité, leur utilisation et leur précaution d'emploi. L'apprentissage de techniques d'assemblage paraît incontournable pour réaliser des objets tels qu'ils soient. Il faut savoir coller, assembler bord à bord, visser, lier avec de la corde, encastrier...

4. Permettre à l'enfant de découvrir des activités originales à caractère scientifiques et techniques.

La découverte de ce type d'activité peut se faire dès le plus jeune âge.

03 NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Nous avons réfléchi à une démarche pédagogique pertinente et en rapport avec les objectifs du projet. Néanmoins, cette démarche peut être discutée et remaniée dans le cas où certains aspects ne vous conviendraient pas.

Notre démarche s'appuie sur l'expérimentation de l'enfant. De ses expériences, l'enfant tire des conclusions, parfois correctes, parfois erronées. L'animateur ou l'instituteur est un guide pour l'enfant. Il le met sur la voie, le conseille mais en évitant un maximum de faire à sa place. Que ce soit pour les réalisations ou l'outillage l'enfant devra être à même de se poser des questions, d'expérimenter quelque soit son âge.

A NOTER, pour l'outillage, des règles de sécurité auront été mises en place et pour les outils potentiellement dangereux, un adulte est avec l'enfant et l'accompagne avec précaution.

Cette pédagogie a fait ses preuves et permet à l'enfant d'évoluer avec beaucoup de réussite.

04 DÉROULEMENT DES SÉANCES (1 heure à 1h30)

1^{ère} séance :

1. Présentation des personnes et de la séance.
2. Présentation de l'outillage et des matériaux utilisés.
3. Manipulation et familiarisation de l'outillage et des matériaux utilisés.
4. Répartition des matériaux (voire des fiches).
5. Tâtonnement, expérimentation et questionnement.
6. Réalisations en différées, c'est-à-dire les enfants construisent à leur rythme.
7. Rangement avec les enfants au bout de 45 minutes.

2^{ème} séance et suivantes :

1. On reprend l'explication de la séance.
2. Bilan de chaque réalisation (Où en est chaque enfant ?).
3. Reprise de l'atelier avec l'adulte en accompagnateur.
4. Rangement au bout de 45 minutes.

Avant dernière et dernière séance :

A la dernière séance, il faudra rajouter une étape de présentation et de tests des réalisations. Si les tests ne sont pas bons, par exemple, le bateau coule au lieu de flotter, l'enfant apportera les modifications nécessaires et testera à nouveau, et ce, jusqu'à ce que les tests soient bons.

A NOTER :

Les étapes de questionnement et de réalisation fonctionnent ensemble et ne viennent pas forcément l'une après l'autre, l'enfant se questionne tout au long de sa réalisation. L'adulte accompagne tout au long de la réalisation.

05 COÛT POUR LA RÉALISATION

Les coûts liés à ce projet sont multiples :

- L'outillage
- Le matériel de base (colle, crayons papier, gommés, règles...)
- Le matériel spécifique (bois, moteurs, hélices, pièces de métal...)

On peut rajouter :

- Matériel de récup' (bouchons, barquettes, boîtes à œufs...)
- Mais celui-ci ne coûte bien évidemment rien du tout !**

06 ANNEXES

Voici trouverez dans cette annexe, les différentes réalisations que nous pouvons proposer. Bien sûr cette liste n'est en aucun cas exhaustive et nous pouvons proposer d'autres choses après discussion avec les enfants concernés.



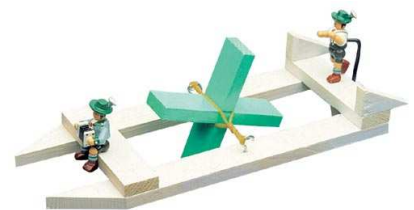
Véhicule fusée
Propulsion à réaction



Véhicule éolien
Propulsion éolienne



Aéroglesseur
Propulsion électrique



Bateau moteur à élastique
Propulsion : énergie mécanique / cinétique



Voiture de course
Propulsion électrique



Avions
Propulsion musculaire



Toupie de traction



Bonhomme articulé

Les modèles que nous vous proposons peuvent varier. Les matériaux ne sont jamais décorés, c'est à l'enfant de le faire.

Les matériaux utilisés sont : le bois, le plastique, le métal, le caoutchouc, le polystyrène extrudé, le papier, le carton.